



CSA spécial Départemental 5 sept 2025 : Fiche carte scolaire rentrée 2025

Nom de l'Ecole :

Circonscription :

Commune :

.....

Ecole : Maternelle Elémentaire Primaire Type : zone banale REP REP+

Contact sur l'école : Tél. : Mail :

En cas d'ouverture, des locaux sont-ils disponibles ? oui non

L'école a-t-elle fait l'objet d'une mesure de carte scolaire en janvier et/ou en juin ? Laquelle ?

Quelle est votre revendication ?

Situation à la rentrée de septembre 2025 :

Nombre de classes en maternelle : Nombre de classes en élémentaire :
 Effectif total en maternelle : Effectif total en élémentaire :

Compléments maternelle REP et REP+

Compléments élémentaire REP et REP +

Nb de postes GS dédoublés :	Nb postes PS+MS :	Nb postes CP dédoublés :	Nb postes CE1 dédoublés :	Nb postes CE2 au CM2 :
--------------------------------------	----------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	---------------------------------

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	UPE2A
Effectifs prévus											
Elèves présents											
Elèves excusés											
Total prés. + excusés											

Votre école a-t-elle bénéficié du dédoublement des GS en REP en 2024 2025 ?

Structure prévisionnelle à la rentrée de septembre 2025 :

Exemple TPS/PS	Exemple CP a										
8 + 19 = 27	25										

Rappel des seuils et exemples de calculs :

- Maternelles REP : 25 avec GS à 24 maximum
- Maternelles REP et REP+ : 14 pour les classes de GS 100% réussite ; 25 sur la partie PS-MS
- Élémentaires REP et REP + : 14 pour les classes de CP et CE1 100% réussite ; 23,5 sur la partie CE2-CM1-CM2
- Maternelles en zone banale : 30 avec GS à 24 maximum
- Élémentaires en zone banale : 27 avec CP et CE1 à 24 maximum

	Ecole maternelle en zone banale	Ecole élémentaire en REP/REP +	Ecole élémentaire en zone banale
Exemples de calcul	Ex : 83 GS 68 MS 75 PS = 226 élèves GS : $83/24 = 3,46$ soit 4 classes à 24 $226 - (4 \times 24) = 130$ PS MS : $130/30 = 4,33$ soit 5 classes L'école doit donc disposer de 9 postes (4+5).	Ex : 263 élèves dont 65 CP et 63 CE1 CP et CE1 : $65+63 = 128$ $128/14 = 9,14$ soit 10 classes 100%R $263-128 = 135$ CE2-CM1-CM2 : $135/23,5 = 5,74$ soit 6 classes L'école doit donc disposer de 16 postes (10+6).	Ex : 263 élèves dont 65 CP et 63 CE1 CP et CE1 : $65+63 = 128$ $128/24 = 5,33$ soit 6 classes à 24 $263 - (6 \times 24) = 119$ CE2-CM1-CM2 : $119/27 = 4,4$ soit 5 classes L'école doit donc disposer de 11 postes (6+5).

Renseignements complémentaires

Le RASED intervient-il sur l'école ?
Est-il complet (Psy-EN, rééducateur, maître E) ?
Y a-t-il inclusion d'élèves en situation de handicap ?
Combien ?
Temps d'inclusion, Niveaux de classes, présence
d'AESH :

.....
.....
.....

Combien d'élèves signalés au RASED ?
Combien sont pris en charge ?
Combien d'élèves non francophones :
Présence d'un enseignant UPE2A sur l'école ou sur la
circonscription (spécifier s'il s'agit d'un poste entier ou
d'un demi-poste), temps de prise en charge, niveaux de
classe, ... :

.....
.....
.....

Liste d'attente nombre d'enfants nés en 2023 : en 2022 : en 2021 : en 2020 :
ATSEM : nombre et classes concernées

Nouveaux logements dans le secteur scolaire ? Combien ? Date de livraison ? Estimation mairie ?

.....
.....
.....

Autres arguments importants à prendre en compte
Ne pas hésiter à joindre un document complémentaire

.....
.....
.....
.....
.....
.....

CSA spécial Départemental 5 septembre 2025

Nous vous invitons à compléter avec précision la présente fiche carte scolaire, et à la renvoyer, accompagnée de tous les arguments ou documents complémentaires, exclusivement par mail à 94snudifo@gmail.com

Pour contacter les représentants du SNUDI-FO 94 au CSA-sD :

**Luc Bénizeau 06 72 04 80 68 ; Sylvain Bui 06 64 44 50 76 ; Yves Greiner 06 23 80 15 78 ;
Olivier Legardeur 06 09 79 83 84 ; Sylvain Woiry 06 58 05 07 30**

Cadre réservé au SNUDI-FO 94 (ne rien écrire)

.....
.....
.....